

<p style="text-align: center;"><b>DGAC</b> <b>BULLETIN DE</b> <b>RECOMMANDATION</b></p>
---

Edité par : **DGAC France**

Le : 25 juillet 2001

---

**Consigne de sortie de vrille**  
**Avions : CR100, CR100 T, CR100 C, CR100D et CR120**

**1. AVIONS CONCERNES**

Tous avions de la gamme des CR100 : CR100, CR100 T, CR100 C, CR100D et CR120

**2. RAISONS**

En moins d'un an d'intervalle, deux accidents de CR100 se sont produits pendant des exercices d'entraînement en voltige.

Les premières conclusions sur les circonstances de ces accidents sembleraient mettre en cause le comportement en sortie de vrille.

Des investigations sont menées pour mieux connaître les caractéristiques en vrille de cet avion.

**3. RECOMMANDATION :**

Dans l'attente de conclusions, la DGAC rappelle la consigne de sortie de vrille mentionnée dans le manuel de vol du CR 100.

**Moteur réduit**  
**Pied à fond contre**  
**Manche au neutre**  
(longitudinalement et latéralement)

**Attention :** Manche au neutre signifie neutre mécanique c'est-à-dire qu'il faut appliquer un effort sur le manche d'environ 5 daN vers l'avant. Lorsqu'il n'y a plus d'effort, neutre aérodynamique, cela correspond à une position du manche en secteur arrière et peut ne pas permettre la sortie de vrille.